

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PAILHARES DU 12 MAI 2023

Présents: Mme Anne SCHMITT, M. Louis GRANGE, Mme Christiane PROTTE, Mme Evelyne MILESI, Mme GONTIER Magali, Mme Anne PARIZOT, M. Emmanuel CAILLET, M. Guy BLANCHARD, Mme LE HIR Murielle, Mme Patricia MANIOULOUX.

Secrétaire de séance : Mme Anne PARIZOT

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 31 mars 2023

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 31 mars 2023 est adopté.

Délibération n°2023-024 ARCHE AGGLO - Renouvellement de la convention de soutien technique aux communes pour la voirie et ses dépendances
(8-3 Voirie)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

AUTORISE Mme la maire ou son adjointe à

- **Signer et transmettre** cette convention avec l'ARCHE AGGLO
- **Signer** toutes pièces comptables ou administratives relatives à cette convention
- **Inscrire** les crédits nécessaires sur le budget communal 2023.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°2023-025 ARCHE AGGLO – Convention de délégation relative à l'organisation de la compétence transport scolaire
(8-7 Transport)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

APPROUVE la convention AO2 ;

AUTORISE Madame la Maire à signer la convention ainsi que tout document afférent à la présente délibération.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°2023-026 ARCHE AGGLO - Convention relative au passage des sentiers de randonnée sur le domaine privé
(9-1 Autres domaines de compétences des communes)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la convention présentée,

AUTORISE Madame la Maire à signer la convention ainsi que tout document relatif

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°2023-027 SDE 07 – Adhésion à un groupement de commandes pour la réalisation d'audits énergétiques
(9-1 Autres domaines de compétences des communes)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

AUTORISE l'adhésion de la commune de Pailharès au groupement de commandes ayant pour objet la réalisation d'audit énergétique ;

ACCEPTE les termes du projet de la convention constitutive du groupement de commandes pour la réalisation d'audit énergétique ;

AUTORISE Madame la Maire à signer la convention de groupement et à transmettre ses besoins, à savoir le détail des bâtiments à auditer ;

AUTORISE le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de PAILHARES et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget, ainsi que tout document nécessaires à l'exécution par le SDE 07 de ce groupement de commande.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°2023-028 SDE07 - Adhésion de la commune à la compétence Maîtrise de la demande d'énergie et conseils en énergie partagés
(9-1 Autres domaines de compétences des communes)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE l'adhésion à compter de l'exercice 2023, de la commune à la compétence facultative « MDE-ENR » instaurée par le SDE 07 afin de pouvoir bénéficier de ses services, en matière énergétique, dans ces domaines.

AUTORISE Madame la Maire à signer la convention ainsi que tout document relatif

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°2023-029 Nouveaux locataires Place des Gîtes et Rue de la Mairie
(3-3 Locations)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

ACCEPTE de louer à compter du 20 avril 2023 l'appartement situé au 32 rue de la Mairie, à M. RUBINO, aux conditions financières présentées ci-dessus,

ACCEPTE de louer à compter du 1^{er} juin 2023 l'appartement situé au 2 Place des Gîtes, à M. et Mme LIP, aux conditions financières présentées ci-dessus.

AUTORISE Mme la Maire ou son Adjointe à signer le contrat de location correspondant et toutes pièces s'y rapportant dont notamment le règlement intérieur et conditions de location, et l'état des lieux.

CHARGE Mme la Maire de transmettre copie de la présente à la Trésorerie d'Annonay.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°2023-030 DEPARTEMENT ARDECHE -Demande de subvention auprès du Département de l'Ardèche pour le déneigement durant l'hiver 2022/2023
(7-5 Subventions)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

SOLLICITE l'aide maximale du Département de l'Ardèche dans le cadre de l'aide aux communes pour le déneigement des voiries communales durant l'hiver 2022/2023.

CHARGE Mme la Maire de constituer et déposer par courriel le dossier de demande d'aide financière avant le 31 mai 2023 au Département de l'Ardèche, cellule d'aides aux communes

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°2023-031 GEOA – Maîtrise d'œuvre réfection du pont de Gamont
(1-6 Actes relatifs à la maîtrise d'œuvre)

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** Madame la Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec GEOA pour le bon déroulement des travaux de réfection du Pont de Gamont

- **DIT** que les crédits seront prévus au budget d'investissement de la commune pour l'année 2023.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses

- L'Ardéchoise – Ravitaillement au Col du Buisson : *dialogue en cours avec les organisateurs de l'Ardéchoise pour les détails de la tenue du point de ravitaillement.*
- Location mini pelle et remorque à la Cuma de Saint-Félicien
- Points sur les loyers à recouvrer : *explication de la situation*
- Aide financière pour financer le permis de conduire : *information sur situation*
- Point sur l'eau à Pailharès : *un rapport est en cours de rédaction à Arche AGGLO, sortie prévue du rapport pour cet automne.*
- Dommages causés aux installations d'eau suite à la suppression du 28 mars 2023 : *explication du problème, les propriétaires seront contactés par le CCAS, une information sera faite dans le prochain Pailherou*
- Absence d'Anne Schmitt du 2 au 20 juin 2023
-

Prochaine séance du Conseil Municipal le 30 juin à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h36.

A Pailharès le 16 mai 2023

La Maire

Anne SCHMITT

